

Image not found or type unknown



## Accident de voiture delit de fuite

Par **Olga13**, le **02/09/2015** à **17:50**

Bonjour,

j'ai fait un petit accrochage avec un voiture en stationnement, en faisant la marche arrière; ma responsabilité est à 100%. Ne voyant personne et en état de stress, j'ai demandé ma copine de prendre le volant et nous avons fuit la scène. Je ne savais rien sur le délit de fuite à ce moment. Or, nous avons été découvertes et le témoin a noté non seulement le numéro de la plaque mais aussi le fait qu'il y avait lieu le changement de conducteur. Qu'est ce que je risque et que risque ma copine dans ce cas?

Je vous remercie pour la réponse rapide!